

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

19378E

M23- N° 0037886

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]
Matricule : 6233

Société : I.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAMNAOUAR Abdellaziz

Date de naissance :

29-11-58

Adresse :

Les Terres de l'ANFA - Bd. Tantan - Casablanca

Tél. : 0662800924

Total des frais engagés : 324.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tel: 022 98 46 56

Date de consultation :

01 FEV 2024

Nom et prénom du malade :

LAMNAOUAR YAHMINE

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07 / 02 / 24

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 FEV 2024	J. AGUENAOU -PEDIATRE Anzarene Casablanca	20/10 Mts.		Dr. Najib AGUENAOU 113, Bd. Bir Anzarene Casablanca Tél: 022.98.46.56

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE EDEN RUEK Dr. Hanan HABOUCHA 4, Avenue Côte d'Emeraude résidence Majestic B.M-1 Ain Diab - Casablanca Tél.: 05 22 36 35 30	11/2/24	24.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the H-D-H system, featuring two hydrogen atoms (H) at the top and bottom, connected by a horizontal double-headed arrow (D). Between them are two deuterium atoms (D), each bonded to a hydrogen atom. The entire assembly is enclosed in a hexagonal frame.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Najib AGUENAOU
Spécialiste
Pédiatrie - Néonatalogie

Diplômé de la faculté de
Médecine de Nancy (France)



الدكتور نجيب أغناو
اختصاصي
في طب الأطفال والرضع

خريج كلية الطب
بنانسي (فرنسا)

- CU de médecine foetale et néonatale
- DU des urgences pédiatriques
- DU de neurophysiologie clinique de l'enfant (Epilepsies de l'enfant)
- Membre de la société française de pédiatrie

. شهادة طب الجنين والرضيع

. شهادة طب المستعجلات والإنتعاش عند الطفل

. شهادة أمراض المصرع والجهاز العصبي عند الطفل

. عضو في الجمعية الفرنسية لطب لأطفال

Casablanca, le

01 FEV 2024

L'AMNAOUAR

Yasmine

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022.98.46.56

1/ Muslim Bonny
1 Cp x 3 Pi

2/ Tyrosol
Dr. Hanan H. BOUCHA
PHARMACIE EDEN ROCK
4, Avenue Cité d'entraide résidence
Mâarif, B. M-1 Ain Diab - Casablanca
Tél : 05 22 36 35 30

03
Si Bonneur
abso

1030 1146

3/ Dipiprant

500 mg + 1000

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022.98.46.56

1 Rp x 3 /
2ug

5.5
03

113, Bd. Bir Anzarane Résidence RAMZI "A", 2ème étage - Mâarif - Casablanca 20330

Tél : 05 22 98 46 56

GSM: 06 61 21.32.33

المستعجلات :

PPV:114 D:160
PER:09/26
LOT:M3290

PPV:10DH30
PER:05/26
LOT:M1884

201 132 16

САМВОДА ніжка
анатомічна
з анатомічною
вагою 200 грам

100% роз

САМВОДА ніжка
анатомічна
з анатомічною
вагою 200 грам